

CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEURS DES ECOLES

EPREUVE OBLIGATOIRE ET FACULTATIVE DE LANGUE : JAPONAIS

JURY :

Candidat	S'exprimer en continu				Prendre part à une conversation				Intelligibilité et recevabilité linguistique								TOTAL SUR 20
									portant sur l'expression en continu et la conversation				portant sur la lecture à voix haute				
	Produit des énoncés très courts, stéréotypés, ponctués de pauses et de faux démarrages	Produit un discours simple et bref à partir du document	Produit un discours articulé et nuancé, pertinent par rapport à la dimension culturelle du document	Produit un discours argumenté, informé et exprime un point de vue pertinent	Peut intervenir simplement, mais la communication repose sur la répétition et la reformulation	Répond et réagit de façon simple	Prend sa part dans l'échange, sait au besoin se reprendre et reformuler	Argumente, cherche à convaincre, réagit avec vivacité et pertinence	S'exprime dans une langue qui est partiellement compréhensible	S'exprime dans une langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs	S'exprime dans une langue globalement correcte (pour la morphosyntaxe comme pour la prononciation) et utilise un vocabulaire approprié	S'exprime dans une langue correcte, fluide, proche de l'authenticité	Segmentation souvent fautive, entraînant l'inaudibilité ; les phonèmes ne sont pas en place ; intonations françaises ; nombreuses fautes d'accentuation	La segmentation montre que le candidat comprend ce qu'il lit ; quelques sons français, mais les phonèmes sont globalement en place ; quelques fautes d'accentuation et d'intonation	Lecture claire et expressive ; prononciation quasi authentique		
1 pt	2 ou 3 pts	4 ou 5 pts	6 pts	1 pt	2 ou 3 pts	4 ou 5 pts	6 pts	1 pt	2 pts	3 ou 4 pts	5 pts	1 pt	2 pts	3 pts			

Le jury